



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-deuxième session

Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022

Ordre du jour provisoire annoté

Réunion des hauts fonctionnaires

11-12 avril 2022

I. Questions liminaires

- 1) Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

(Voir les points 3 à 14 de l'ordre du jour de la session ministérielle, pages 7 à 9)

II. Questions relatives au Programme et au budget

15) Résultats régionaux, priorités, les *quatre améliorations* et les objectifs de développement durable

Le document sur **les résultats régionaux, les priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable** vise à montrer que les travaux de la FAO constituent une base conceptuelle solide et offrent des moyens d'action permettant aux pays de la région d'accomplir des progrès, lesquels contribuent aux cibles des objectifs de développement durable (ODD) relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Il expose notamment les résultats obtenus dans la région au cours de l'exercice biennal 2020-2021 et présente les principaux faits saillants et les thèmes transversaux qui relevaient du cadre de résultats appliqué pendant cette période. Il met également en exergue les nouvelles méthodes de travail, les modalités et les programmes mis en place par le Directeur général en 2020 et 2021, ainsi que les incidences que ceux-ci ont eues dans la région, qu'ils ont rendue plus inclusive, plus efficiente et plus efficace dans sa progression vers des systèmes agroalimentaires transformés.

À sa quarante-deuxième session, en juin 2021, la Conférence de la FAO a adopté le Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation, lequel est axé sur la transition vers des **systèmes**

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui permettent d'apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie, en ne laissant personne de côté. Le Cadre stratégique comprend 20 domaines prioritaires du Programme, qui relèvent des *quatre améliorations* et sont ancrés dans les cibles des ODD auxquelles l'Organisation est bien placée pour contribuer, et inclut quatre accélérateurs, à savoir les technologies, l'innovation, les données et plusieurs compléments (gouvernance, capital humain et institutions), ainsi que de nouveaux thèmes transversaux.

Le document sur les priorités de la FAO au titre du Cadre stratégique 2022-2031 présente **l'approche régionale à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031**, du Plan à moyen terme 2022-2025 et du Programme de travail et budget 2022-2023.

16) Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

À sa cent soixante-huitième session, le Conseil de la FAO s'est félicité de l'initiative visant à élaborer la toute première stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, dont le but général est de permettre à la FAO d'être mieux à même de réaliser les ODD et le Cadre stratégique 2022-2031, s'est déclaré favorable au modèle proposé et a demandé à la FAO de mettre en œuvre la feuille de route. En ce qui concerne la région Afrique, une réunion régionale, à laquelle ont participé tous les représentants et les fonctionnaires techniques de la FAO, s'est tenue le 25 novembre 2021 et a permis de recueillir des contributions aux fins de l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation. Un dialogue multipartite a été organisé en janvier 2022 afin de formuler des recommandations précises à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie.

Cette note d'information constitue une mise à jour du document sur les grandes lignes et la feuille de route de la stratégie (CL 168/22), qui a été présenté au Comité du Programme et au Conseil en 2021. Les membres sont invités à examiner les informations actualisées ainsi que les grandes lignes et la feuille de route, et à formuler des orientations, notamment en ce qui concerne ses implications pour l'Afrique, s'ils le jugent utile.

17) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

La mise en œuvre de l'actuelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, adoptée en 2017, et la contribution générale de la FAO à l'action climatique (ODD 13) ont fait l'objet d'une évaluation, et les recommandations formulées à l'issue de celle-ci ont été approuvées lors de la cent soixante-sixième session du Conseil. Conformément à la deuxième recommandation découlant de l'évaluation, une nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique est en cours d'élaboration. Le 8 septembre et le 26 novembre 2021 se sont tenues deux réunions avec les Membres, lesquels ont profité de l'occasion pour réaffirmer qu'il faut agir de toute urgence et pour confirmer leur engagement dans le processus d'élaboration de la Stratégie.

La nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique sera mise en œuvre conformément au Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation afin de relever les grands défis qui consistent à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus durables et plus résilients face aux chocs et au stress liés au climat. Elle s'appuiera sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui précisent les grands piliers de l'action climatique contenus dans la Stratégie, ainsi que leurs objectifs et les résultats attendus. La Conférence régionale souhaitera peut-être formuler des indications sur l'élaboration de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique à la lumière des priorités de la région en matière d'action climatique et de la manière dont la FAO peut y contribuer.

III. Questions de politique et de réglementation mondiales et régionales

18) Plateforme «Une seule santé»: prévention des pandémies grâce à une coopération intersectorielle efficace

En 2018, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a signalé 114 événements de santé publique dans 35 de ses États membres d'Afrique. Parmi ces événements, 92 (soit 81 pour cent) étaient dus à des maladies infectieuses, notamment des épidémies d'origine zoonotique¹. La portée considérable de ces événements est apparue de façon claire au lendemain de la crise liée à la maladie à virus Ébola qui s'est déroulée en Afrique de l'Ouest de 2013 à 2016. Cette crise, qui a causé plus de 26 000 décès, a nui à la croissance économique et au développement social et a menacé la santé publique au niveau mondial. À bien plus grande échelle, l'actuelle pandémie de covid-19 soulève trois questions principales, qui concernent: i) l'étroite corrélation entre la santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes; ii) les mesures visant à lutter contre la pandémie, qui, bien que nécessaires, ont eu d'énormes incidences négatives sur des secteurs économiques essentiels aux niveaux national, régional et mondial (bouleversement des systèmes alimentaires, des transports et des échanges commerciaux); iii) la nécessité de prendre des mesures multisectorielles et interdisciplinaires efficaces, qui aillent au-delà des interfaces classiques entre l'animal, l'humain et l'écosystème, de façon à tenir compte de la participation des secteurs les plus touchés par la pandémie (tourisme, commerce, transports, éducation, entre autres).

Le document présente les mécanismes mis en place et les progrès réalisés dans la lutte contre les menaces croissantes que les zoonoses font peser sur la santé mondiale et sur les avancées socioéconomiques, ainsi que dans la prévention des pandémies, qui passe par une coopération multisectorielle, laquelle permet de cerner la complexité des risques sanitaires aux interfaces humain-animal-écosystème et d'y remédier efficacement. Pour y parvenir, il faut adopter l'approche «Une seule santé» et mettre en place des solutions fondées sur une participation multisectorielle et une coopération multidisciplinaire qui ne se limitent pas aux systèmes de santé animale, humaine et environnementale.

IV. Autres questions

19) Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour l'Afrique

Toutes les conférences régionales de la FAO élaborent un programme de travail pluriannuel qui couvre une période de quatre ans au moins. Ce document présente le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Afrique concernant la période 2022-2025, lequel a pour objectif la poursuite des efforts menés en vue de renforcer la communication des résultats au Groupe Afrique des représentants permanents auprès de la FAO, à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales. Le Programme de travail décrit les objectifs généraux, les résultats escomptés et les mécanismes qui sous-tendent le fonctionnement de la Conférence régionale pour les années à venir.

20) Date et lieu de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Afrique

21) Questions diverses

22) Adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires

Rédaction, examen et approbation du projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la session ministérielle.

¹ <https://www.paho.org/en/documents/acute-public-health-events-assessed-who-regional-offices-africa-americas-and-europe-1>, page 17 (en anglais).

Documents d'information²

a) **Rapport sur les recommandations formulées à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

Le rapport présente les résultats obtenus en Afrique pendant l'exercice biennal 2020-2021, dans le cadre de la suite donnée aux recommandations formulées à la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique.

b) **Rapport de synthèse sur les recommandations des organes statutaires régionaux de la FAO (statistiques, pêche)**

Les organes statutaires régionaux chargés des statistiques et de la pêche tiennent des consultations régulières et formulent des recommandations étayées qui sont résumées à l'intention de la Conférence régionale, pour information.

La vingt-septième session de la Commission africaine des statistiques agricoles (CASA), dont le Sénégal était le pays hôte, s'est tenue en ligne du 15 au 18 novembre 2021. Y ont participé des délégués des pays membres de la CASA, ainsi que des représentants d'institutions nationales, régionales et internationales. Afin d'aider les membres à améliorer la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et la comparabilité des données, ainsi que les indicateurs des ODD, la vingt-septième session de la CASA était axée sur six points principaux: i) activités relatives aux statistiques agricoles et alimentaires menées par la FAO dans la région Afrique depuis la vingt-sixième session de la Commission; ii) impact de la covid-19 et adaptation des activités statistiques; iii) difficultés et élaboration de méthodes visant à mesurer les indicateurs des ODD en Afrique; iv) Initiative 50x2030 et innovation statistique à l'appui des statistiques agricoles; v) utilisation des données d'observation de la Terre pour produire des statistiques agricoles; vi) amélioration des données relatives à la pêche et à l'aquaculture au service du suivi et de la durabilité du secteur et contribution aux progrès et aux défis liés aux ODD. Les membres de la CASA ont échangé des vues sur les innovations relatives aux méthodes et l'adoption de technologies modernes dans la production de statistiques agricoles et alimentaires, notamment en ce qui concerne les indicateurs des ODD, dans le contexte de la pandémie de covid-19. Ils ont aussi souligné que les organisations internationales et régionales devaient collaborer davantage et renforcer leurs partenariats afin de favoriser les synergies dans la mise en œuvre des programmes d'assistance technique concernant les statistiques agricoles et ont exhorté les pays membres à s'approprier pleinement l'aide reçue et à faire en sorte que ses apports s'inscrivent dans la durée.

La dix-neuvième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA) s'est tenue à Lilongwe (Malawi), du 30 novembre au 2 décembre 2021. Les principaux thèmes de la session étaient les suivants: i) mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté et célébration de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022); ii) développement du numérique dans le secteur aquacole en Afrique; iii) pratiques optimales visant à améliorer la sécurité sanitaire des produits halieutiques et à réduire davantage les pertes dans le secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture et préparation de la réunion de l'African Network on Fish Technology and Safety; iv) étude indépendante sur la réorientation stratégique de la CPCAA. La session a été l'occasion de souligner l'importance de la pêche continentale, qui joue un rôle sur les plans nutritionnel, économique et culturel et constitue un élément clé du fonctionnement durable des écosystèmes. Les participants se sont également penchés sur la contribution possible de l'aquaculture aux programmes nationaux relatifs à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans de nombreux pays africains. Le Comité a estimé que les Directives volontaires étaient l'expression d'un

² Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, faire des observations au sujet des notes d'information au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

consensus mondial sur les principes et les orientations en matière de gouvernance et de développement de la pêche artisanale (y compris la pêche dans les eaux intérieures).

c) Synthèse des évaluations menées dans la région Afrique entre 2019 et 2021

Le Bureau de l'évaluation de la FAO réalise des évaluations qui permettent à l'Organisation de rendre compte de ses activités à ses États Membres, de faire le point sur les travaux accomplis au regard de ses objectifs stratégiques et de mesurer ses résultats. Il est important de noter que les évaluations fournissent une base objective à la Direction de haut niveau pour l'établissement de programmes et de stratégies, ainsi qu'aux organes directeurs de la FAO pour la prise de décisions. Comme indiqué dans la Charte du Bureau de l'évaluation, ces travaux contribuent à la formation au sein de la FAO. La synthèse des évaluations expose de manière systématique les évolutions observées dans le cadre des évaluations menées par le Bureau. Elle présente les résultats obtenus grâce à l'appui fourni par la FAO à la région en ce qui concerne les priorités régionales, les questions nouvelles et les lacunes qui méritent une attention particulière, ainsi que les enseignements à tirer qui peuvent étayer l'élaboration de programmes et de mesures que la FAO mettra en œuvre dans la région. La synthèse des évaluations réalisées dans la région Afrique s'articule autour de quatre thèmes, à savoir: i) la production durable, l'intensification, et le développement des chaînes de valeur; ii) la sécurité alimentaire et la nutrition; iii) le changement climatique, la biodiversité, et la gestion des ressources naturelles; iv) la résilience face aux menaces et aux crises. Ce rapport a pour principal objectif de fournir aux conférences régionales de la FAO les résultats et les enseignements émanant des évaluations menées par le Bureau de l'évaluation entre 2019 et 2021, afin de les aider à prendre des décisions éclairées concernant les priorités et les actions à mener dans leurs régions respectives. Parallèlement, il vise à étayer la prise de décisions au sein du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique.

Manifestations spéciales

Les manifestations spéciales permettront aux membres de partager leurs données d'expérience concernant les *quatre améliorations*. Elles visent à servir de plateforme aux membres qui souhaitent présenter leur expérience et leurs pratiques optimales en matière de transformation des systèmes agroalimentaires en vue d'atteindre l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 10 (Inégalités réduites). Elles prendront la forme de séances interactives et motivantes, au cours desquelles un temps suffisant sera consacré au partage de données d'expériences et aux débats. Elles permettront de mieux comprendre et de mieux évaluer les pratiques optimales et les solutions déjà mises en place par les membres et qui peuvent être transposées à plus grande échelle ou transférées à d'autres pays en tenant compte des contextes locaux.

Au début de la série de manifestations spéciales, la plateforme technique régionale de l'Afrique sur les pratiques agricoles communes sera lancée. Ce portail en ligne mettra à disposition un ensemble de solutions fondées sur les programmes de pays, les enseignements tirés et les meilleures pratiques qui permettraient aux membres d'adapter ces solutions et de les adopter en tenant compte du contexte local. La plateforme contribuera au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), aidera à déployer à plus grande échelle les technologies et les innovations en faveur d'une mécanisation agricole durable, favorisera la participation des parlementaires aux mesures de politique générale et promouvra les chaînes de valeur régionales et les plateformes d'apprentissage en ligne.

Sont prévues les manifestations spéciales suivantes:

- **Manifestation organisée par le pays hôte**

Organisée par la Guinée équatoriale, pays hôte de la trente-deuxième session de la Conférence régionale, cette manifestation portera sur la gouvernance forestière. Elle facilitera le partage de données d'expérience sur les enjeux liés à la gouvernance forestière, les initiatives et les programmes mis en œuvre en la matière et les enseignements tirés à ce jour. Les forêts sont des ressources importantes en

Guinée équatoriale et en Afrique. Il est donc indispensable d'échanger des données d'expérience dans ce domaine afin de mieux orienter les mesures de politique générale et les programmes à l'avenir.

- **Séance consacrée au partage d'expérience entre les États membres sur les initiatives qui visent à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté**

Cette séance sera consacrée à l'échange de données d'expérience entre les États membres sur les initiatives qui visent à améliorer la *production*, la *nutrition*, *l'environnement* et *les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Une courte vidéo sur les *quatre améliorations* sera diffusée; elle sera suivie d'une brève intervention selon le modèle TED, qui donnera un aperçu de la situation. La séance sera modérée de manière à favoriser une interaction et une participation fluide pendant toute sa durée. Les membres et les parties prenantes partageront des récits saisissants sur les meilleures pratiques et les exemples de réussite à même de façonner et de transformer les systèmes agroalimentaires. La séance sera également ponctuée de courtes séquences vidéo (de 2 à 3 minutes) qui illustreront la manière dont les membres ont mis en œuvre avec succès, dans leurs pays respectifs, des programmes et des politiques à l'appui de *l'amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie*. Cette séance interactive vise à mettre en lumière différentes pratiques optimales qui pourraient servir aux membres dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour transformer les systèmes agroalimentaires et atteindre les ODD.

Session ministérielle

13-14 avril 2021

- 3) **Déclaration du Directeur général de la FAO**
- 4) **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
- 5) **Déclaration du Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique**

Dans son allocution, le Président de la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique donnera des informations sur son mandat et sur les questions intéressant la région Afrique.

- 6) **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

Le Président du CSA donnera une vue d'ensemble des principales conclusions des dernières sessions du Comité.

- 7) **Déclaration de la Commission de l'Union africaine**

- 8) **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**

La déclaration du porte-parole des organisations de la société civile résumera les résultats des consultations organisées préalablement à la session de la Conférence régionale.

- 9) **Déclaration du porte-parole du secteur privé**

La déclaration du porte-parole du secteur privé résumera les résultats des consultations organisées préalablement à la session de la Conférence régionale.

V. Tables rondes

Améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie

- 10) **Incidences de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires en Afrique: priorités stratégiques à l'appui d'un redressement sous le signe de l'inclusion et de la résilience**

En Afrique, la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition reste extrêmement préoccupante. Selon le dernier rapport de la FAO sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*³, le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique a augmenté de plus de 44 millions entre 2019 et 2020, pour s'établir à 264,2 millions en 2020. Pour 39 millions de personnes, la situation serait imputable aux effets de la pandémie de covid-19, d'après une évaluation préliminaire réalisée par la FAO.

Les mesures prises pour endiguer la pandémie ont perturbé les marchés alimentaires et les chaînes d'approvisionnement à tous les niveaux en Afrique. Les confinements, les couvre-feux et la fermeture des frontières, des marchés et des restaurants ont engendré des problèmes de commercialisation, accru les coûts de transport et de transaction et entraîné une baisse des disponibilités alimentaires et de la demande sur certains marchés. Ces mesures ont aussi accentué l'augmentation des prix des aliments, qui s'est ajoutée à la tendance à la hausse découlant de la dépréciation de la monnaie et de l'insécurité

³ <https://www.fao.org/publications/sofi/2021/fr/>.

persistante, autant de facteurs qui ont réduit l'accès des catégories les plus pauvres de la population aux denrées alimentaires.

La table ronde sera l'occasion de fournir des informations actualisées concernant les effets de la covid-19 sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique sur la base d'une analyse des données disponibles, et permettra aux membres de partager leurs données d'expérience et leurs pratiques optimales en matière de politiques et de choix d'investissement pour un redressement durable.

11) Investir dans la restauration des écosystèmes pour une transformation plus efficace, plus inclusive, plus résiliente et plus durable des systèmes agroalimentaires en Afrique

L'Afrique aspire à transformer ses systèmes agroalimentaires, mais ce changement ne sera possible qu'à condition de conserver, d'utiliser de manière durable et de restaurer les écosystèmes terrestres et les écosystèmes marins. La population africaine, qui s'élève actuellement à 1,25 milliard de personnes, devrait doubler d'ici à 2050, ce qui accentuera la pression exercée sur les ressources naturelles et la biodiversité du continent. La surexploitation des ressources naturelles et des écosystèmes vulnérables a pour effet d'appauvrir la biodiversité. Elle menace de réduire à néant les progrès réalisés s'agissant de renforcer les capacités qui permettent de soutenir les moyens de subsistance et de tirer parti des biens et des services écosystémiques pour rendre l'agriculture et les systèmes agroalimentaires durables. L'Afrique est une région très exposée aux effets du changement climatique, de la désertification et de l'insécurité, ce qui empêche ses écosystèmes naturels et ses écosystèmes de production (forêts, océans, mers, zones humides et prairies) de pourvoir au bien-être des populations de manière satisfaisante.

Face à la dégradation et à l'appauvrissement croissants des écosystèmes d'Afrique, les pays africains, en collaboration avec leurs partenaires, ont renforcé leurs plans visant à mettre fin à la dégradation et à restaurer les terres dégradées en lançant un certain nombre de programmes à l'échelle du continent, à savoir l'initiative Grande muraille verte du Sahara et du Sahel, l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique et le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue, ainsi que des initiatives agroécologiques aux niveaux des exploitations, des paysages, des pays et de la région, autant d'initiatives qui contribuent à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030). L'objectif de la table ronde est de permettre aux participants: i) de mettre en commun les informations, les connaissances, les données d'expérience et les enseignements les plus récents tirés des initiatives régionales et nationales sur la restauration des écosystèmes et leur contribution à une transformation des systèmes agroalimentaires d'Afrique sous le signe de la résilience et de la durabilité; et ii) d'examiner les défis et les possibilités et de formuler des recommandations afin d'intensifier la restauration des écosystèmes pour une transformation plus efficace, plus inclusive, plus résiliente et plus durable des systèmes agroalimentaires en Afrique.

12) Promouvoir les investissements et le commerce à l'appui de systèmes agroalimentaires compétitifs: perspectives et progrès de la Zone de libre-échange continentale africaine

Les enjeux liés à la promotion des investissements et du commerce en vue de transformer les systèmes agroalimentaires et de créer des débouchés commerciaux au service d'une croissance durable et inclusive sont essentiels pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La Zone de libre-échange continentale africaine, qui est entrée en vigueur en janvier 2021, vise à donner aux membres la possibilité de dynamiser les échanges commerciaux entre pays africains dans le secteur agroalimentaire et d'en tirer parti. À sa trente et unième session, la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique a recommandé à l'Organisation de reconnaître et de promouvoir le rôle important que peut jouer la Zone de libre-échange continentale africaine dans le renforcement des activités de la FAO en rapport avec la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires.

Cette table ronde sera une plateforme qui permettra de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange, donnera l'occasion aux membres d'échanger des données d'expérience et des pratiques optimales, et favorisera le dialogue avec le secteur privé et les autres parties prenantes au sujet de la promotion du commerce et des investissements dans le secteur agricole.

13) Placer les femmes, les jeunes et les pauvres au cœur de systèmes agroalimentaires inclusifs

La transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables contribuera à la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans laisser personne de côté. Si quelques progrès ont été accomplis, les systèmes agroalimentaires actuels ne sont pas inclusifs ni équitables, loin s'en faut. Nombreux sont les éléments attestant que les femmes rurales, les jeunes, femmes ou hommes, et les groupes marginalisés n'ont pas accès sur un pied d'égalité avec les autres catégories de la population aux ressources, aux débouchés et à la prise de décisions, et qu'ils sont touchés de manière disproportionnée par les extrêmes et les catastrophes climatiques, les conflits et les ralentissements économiques, sans compter que les aliments sains sont souvent inabordables pour eux.

Les pays de la région Afrique ont redoublé d'efforts afin d'offrir des possibilités plus inclusives dans le secteur rural. Plusieurs initiatives clés menées actuellement visent à lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes et à redynamiser le secteur agricole. La table ronde constituera une plateforme qui permettra aux membres d'échanger leurs données d'expérience et leurs pratiques optimales sur les programmes et les initiatives destinés à résoudre les problèmes liés au manque d'équité et d'inclusion des systèmes agroalimentaires, auxquels sont confrontés les femmes, les jeunes et les pauvres.

14) Adoption du rapport de la Conférence régionale

Le projet de rapport de la Conférence régionale, qui aura été élaboré, révisé et adopté lors de la réunion des hauts fonctionnaires, sera présenté à la Conférence régionale pour examen et approbation. En outre, une déclaration ministérielle sera soumise à l'examen et à l'adoption.

Clôture de la session